



# Parcoursup 2025 : présentation des évolutions

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

**Brief presse**Jeudi 12 décembre 2024



parcoursup.gouv.fr



# Le calendrier 2025 en 3 étapes







# **Trois évolutions importantes en 2025**

- Une « <u>carte d'identité de la formation</u> » pour identifier les informations essentielles
- Une meilleure information sur les possibilités d'accès aux formations
- Plus de données sur les <u>taux d'insertion professionnelle</u> pour mieux construire son parcours

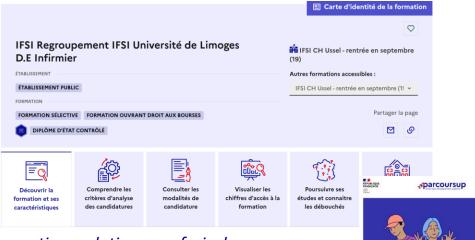




### 1. Une carte d'identité pour identifier les informations essentielles

# Accessible en haut sur chaque fiche formation :

- le <u>statut de l'établissement</u> (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l' État),
- le caractère sélectif/non sélectif,
- la capacité d'accueil,
- le label MESR,
- l'éligibilité aux bourses



On retrouve aussi aisément sur Parcoursup les informations relatives aux frais de scolarité et au règlement de la CVEC

Cette année, sur le site parcoursup.gouv.fr un livret « les bons réflexes » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation





#### 2. Mieux informer sur les données d'accès à la formation

Comme chaque année, une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec :

- > une présentation globale et détaillée des <u>critères</u> <u>définis par les formations</u>
- > la <u>rubrique « Conseils »</u> pour faire passer des messages aux candidats

#### Nouveauté en 2025 :

Des <u>rapports d'analyse des candidatures</u> de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données







#### Des chiffres globaux d'accès à la formation



#### Les taux d'accès par série de baccalauréat

② En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil







#### Des données consolidées sur les 3 dernières années pour faire un choix éclairé

#### Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :







# 3. Mieux informer sur l'insertion professionnelle des étudiants

- <u>Création d'une rubrique dédiée</u> à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants
- Des nouvelles formations concernées par les <u>statistiques</u>
  <u>d'insertion</u> (taux d'emploi) :
  - Licences générales
  - BTS agricoles
  - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management

#### Plus de 75 % des formations couvertes

 Des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études, intégrées au plus tard fin janvier







